

INTITULE DU POSTE

ENSA NANCY-2023-1416871-MCF VT cat 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de Conférence / Ville et Territoire / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région Grand-Est
Département Meurthe-et-Moselle
Adresse
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY Cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSA Nancy est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 masters co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe, en centre-ville, proche de la place Stanislas et de la gare, une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 670 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utile au développement de l'architecture tant dans la production de connaissances que dans les différentes formes de pratiques. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et le laboratoire histoire humanités architecture contemporanéité (LHAC) et sur ces deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche « Architecture Bois Construction, du patrimoine au numérique » et « Nouvelles ruralités : Architecture et milieux vivants ».

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants-chercheurs permanents.

DESRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

La recherche au sein de l'ENSA Nancy se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'ENSA de Nancy valorise la recherche en architecture en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche fondamentaux et appliqués dans le domaine des modèles, de la simulation d'ouvrages, des méthodes et outils informatiques relatifs à la conception architecturale, urbaine et technique.

Dans un cadre pluridisciplinaire, le LHAC fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de questionnement sur les enjeux de la patrimonialisation, sur le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes qu'elles soient techniques ou sociales.

La chaire « Architecture et Construction Bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire « Nouvelles Ruralités : architecture et milieux vivants » lieu d'expérimentations et d'innovations, s'intéresse aux mutations des territoires ruraux et péri-urbains en mobilisant différentes expertises et champs de recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Mission pédagogique

Enseignant.e en licence et master dans le champ Villes et Territoires (VT), le/la candidate recrutée sera rattachée au domaine d'études de master « Architecture, villes, territoires et sociétés » (AVT). L'enseignant.e s'inscrira dans le cadre de l'approche par compétences. Le domaine d'étude en cycle Master AVT permet d'ouvrir les orientations professionnelles des étudiant.es dans les métiers de la conception à l'échelle urbaine et territoriale, dans des métiers de la maîtrise d'ouvrage, des collectivités et services de l'Etat.

Cycle licence

- L3 S5-CM (45h ETD)

L'ambition du cours « Histoire de l'urbanisme moderne » est de parcourir un ensemble de cas du XVIII^{ème} au XXI^{ème} siècles en montrant comment ces logiques sont à l'œuvre dans des exemples concrets et comment les théories et les pratiques se construisent différemment dans l'histoire de cette « indiscipline » dont le jeu des acteurs, la place et le rôle des architectes restent ouverts.

- Contribution à l'encadrement des mémoires de premier cycle (12h ETD)

Cycle master

- Responsabilité de projet en master 2 – domaine d'études AVT – 84h TD + 13h CM (105h ETD)

- M2 S9-L'atelier de projet « Ruralités en action » sera proposé à l'initiative du candidat (titre provisoire) en s'appuyant sur l'expérience des 18 ans d'ateliers « Hors les Murs » développés en partenariat avec le réseau des Parcs naturels régionaux (<https://www.nancy.archi.fr/fr/publications-de-l-ecole.html>) et en articulant l'atelier aux axes de recherche du laboratoire (LHAC) et plus particulièrement de la chaire de recherche partenariale « Nouvelles Ruralités ». Cet atelier a vocation à explorer les territoires ruraux en complémentarité des ateliers de M1 plus orientés sur la ville et le péri-urbain dans le domaine AVT de Master.

- M2 S8-Contribution au séminaire de master « Explorer des territoires productifs et des architectures post-carbone » (35h ETD). L'objectif du séminaire est de dispenser un état des réflexions, démarches et réalisations d'actualités concernant le devenir des territoires intermédiaires, des villes moyennes à nos campagnes, du péri-urbain au péri-rural.

- Responsabilité ou co-responsabilité de l'encadrement des mémoires de fin d'études (26h ETD)

En fonction des opportunités ou besoins ces charges d'enseignement sont susceptibles d'évoluer.

Mission de coordination pédagogique

Participation à des jurys d'évaluation, coordination pédagogique des enseignements assurés, éventuellement, des enseignements d'un semestre ou du champ disciplinaire.

Mission scientifique

Le/la candidate aura vocation à intégrer ses travaux de recherche au LHAC et à prendre part au développement de la chaire « Nouvelles Ruralités : Architecture et Milieux Vivants » tant au niveau pédagogique que scientifique. Dans le cadre de ses travaux de recherche et de son engagement au LHAC et dans la chaire, l'enseignant.e-chercheur.e pourra bénéficier de décharges d'enseignement de 96h minimum.

Une ouverture vers des enjeux et partenariats à l'international sera appréciée.

Autres tâches

Participation aux événements de l'école, implication dans les instances de l'école.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue

ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Titulaire d'une thèse dans les thématiques liées au champ VT, le/la candidate devra rendre compte d'une maîtrise des sujets de ce champ et être doté d'une capacité à animer des synergies pluridisciplinaires.

Une pratique architecturale et urbaine sera valorisée. Une ouverture vers des expériences en milieu rural sera appréciée.

Il est également attendu du ou de la candidate une expérience dans le montage et/ou la participation à des projets de recherche et de recherche – action.

Il/elle devra faire état de publications dans des revues et ouvrages scientifiques, de la participation à des actions de valorisation ou de diffusion de la recherche, de participation à des projets de recherche.

2 Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant.e-chercheur.e recruté.e s'engage à effectuer ses travaux de recherche en tant que membre permanent d'un des deux laboratoires de recherche de l'ENSA Nancy ; spécifiquement pour ce poste, il est souhaité que le/la candidate intègre le LHAC.

Il/elle pourra développer ses propres sujets de recherche. Une appétence pour les enjeux autour des territoires ruraux sera appréciée.

Il/elle participera au développement de la chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Nouvelles Ruralités : Architecture et milieux vivants » en collaboration avec l'équipe actuelle.

Il/elle participera aux activités d'animation et de recherche dans les cadres du laboratoire, de la chaire et plus largement du plateau recherche de l'école.

Il/elle montera et dirigera des programmes de recherche collectifs à l'échelle nationale et internationale.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Architecte DPLG ou DE

Doctorat en urbanisme, en géographie, en architecture et autres disciplines liées au territoire et à la ville. Doctorat requis.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nancy.

CANDIDATURE**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

Olivier Pizon, Secrétaire général :
olivier.pizon@nancy.archi.fr

Autre personne à contacter

Eléonore Compain, Responsable du service RH
eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr